



Formation et accès aux soins en zone rurale

Surnommée l'île rouge, Madagascar est située dans la partie occidentale de l'océan Indien. Elle figure parmi les pays les plus pauvres, en 151^e position sur 187 selon l'indicateur de développement humain (PNUD 2011). 76 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'AOI travaille en partenariat avec l'ONG Santé Sud qui appuie un programme d'installation et de suivi de médecins libéraux en zone rurale en partenariat avec le ministère de la Santé.

De fait, deux constats sur la situation sanitaire du pays ont orienté notre action : l'état bucco-dentaire de la population, qualifié de mauvais par l'OMS, et les infections liées aux soins 5 à 10 fois plus importantes qu'en France*.

Les premières activités se sont attachées à la réhabilitation de cabinets dentaires dans les provinces du Sud du pays. Pour améliorer l'accès aux soins dentaires, les médecins sont formés au traitement des urgences dentaires (extractions, drainages d'abcès, références de cas complexes) et au contrôle des infections croisées.

Aujourd'hui, 4 promotions de 15 médecins ont été formées. Ils couvrent une population de 7 à 900 000 personnes. Leur formation se déroule en 4 degrés successifs répartis sur trois années. Le suivi permet une formation continue et une correction des défauts.

Contrôle des infections croisées et soulagement de la douleur

Les médecins formés sont conscients du risque encouru par le patient. L'abstention est préférable à une avulsion dentaire pratiquée avec des instruments souillés.

L'AOI est présente depuis 1998 à Madagascar. Depuis six ans, elle appuie la formation des médecins de campagne au soulagement de la douleur dentaire.





État de santé buccal d'un enfant de 12 ans à Madagascar

Âge	% affectés	CAO (D)	C (cariée)	A (absente)	O (obturée)
12 ans	75	3.1	3.0	0.1	n.d.

Source : Peterson P.E. et al. Oral health status of children and adults in Madagascar. *Internat. Dent. J.* 1996, 46, 41-47. n.d. = données non disponibles

L'AOI appuie un volet d'évaluation des pratiques de prévention des infections croisées dans les cabinets dentaires publics et un programme de formation-réhabilitation en la matière.

De ces évaluations, il ressort que les niveaux de formation des praticiens et d'équipement en matériel d'hygiène et de stérilisation sont des points faibles. C'est la raison pour laquelle trois hôpitaux « pilotes » ont été sélectionnés par le ministère de la Santé pour former les différentes catégories de personnel (en théorie et en pratique) et accompagner la réhabilitation/installation de stérilisations centrales.

Ainsi, en 2011, l'AOI a soutenu les hôpitaux de la région de l'Itasy à plusieurs niveaux : création d'une stérilisation centrale avec réhabilitation en matériel et dotation de consommables ; aménagements des locaux (eau, électricité, disposition et ergonomie) ; formations au contrôle des infections croisées du personnel concerné dans les hôpitaux : chirurgiens-dentistes, médecins, sages-femmes, infirmiers, personnel d'appui ; mise en place de protocoles techniques et organisationnels avec les équipes médicales de chaque établissement ; supervision des équipes hospitalières et évaluation des besoins de renforcement techniques.

Des résultats encourageants

Le doute était présent au début du projet : proposer la prévention des infections croisées, c'est prendre le risque de bouleverser les habitudes, de lutter contre l'invisible, les micro-organismes et des infections qui semblent inévitables. Deux ans plus tard, le doute est en partie levé. L'intérêt d'améliorer la qualité des soins est réel, les changements d'habitudes sont appréciés. Cette remise en cause

des pratiques a eu un effet structurant et motivant sur l'ensemble de l'hôpital.

Nous travaillons depuis de nombreuses années à Madagascar. Au-delà de l'intérêt pour la santé publique et malgré les difficultés que traverse le pays, l'accueil est toujours chaleureux et les liens d'amitié forts. C'est un plaisir de monter des projets avec des personnes si lointaines et si proches. Actuellement, un appui au programme de prévention par l'accès au fluor pour le plus grand nombre est en préparation.

L'équipe du projet Madagascar de l'AOI

* Andrianarivelo A.M. Revue d'Anesthésie-Réanimation et de Médecine d'Urgence 2010 ; 2(2) : 1-4.

Les médecins de campagne sont installés dans des zones non desservies, très loin des centres dentaires de référence. Le traitement de l'urgence dentaire est pour eux une activité complémentaire qui soulage la douleur de leurs patients. Les praticiens limitent leurs actes opératoires à des avulsions « simples ». Dans les cas les plus complexes, les patients sont référés aux cabinets dentaires des hôpitaux de district. Il n'y a donc pas de concurrence entre médecins libéraux et chirurgiens-dentistes publics ou privés.

Ce programme de traitement de l'urgence dentaire est pertinent dans les zones où il est mis en œuvre, il rend service à la population rurale. Il a été reconnu comme approche innovante et intégré aux soins de santé primaire lors de l'atelier de santé bucco-dentaire organisé par l'OMS à Dar Es Salaam (Tanzanie) en mars 2012.

Un partenariat avec les institutions malgaches

L'association collabore avec le bureau de la santé bucco-dentaire qui souhaite depuis 2008 renforcer cette collaboration. Ainsi,

Soutenez l'AOI

L'AOI a besoin de financement pour assurer la continuité de ses programmes au Burkina Faso, au Cambodge, à Haïti, au Laos, à Madagascar ainsi qu'en France. Pour soutenir l'AOI et pérenniser les actions sur le terrain, devenez cabinet partenaire pour 7 € par mois (après déduction fiscale).



Renseignements : www.aoi-fr.org, contact@aoi-fr.org

Adresse : 1, rue Maurice Arnoux à Montrouge (92120).

Tél : 01 57 63 99 68